

Gland, le 28 avril 2017

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 27 avril 2017**

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 17 relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutifs à la réorganisation des services de l'Administration communale pour la législature 2016-2021;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder un crédit de CHF 308'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 308'500.-;
- III. d'autoriser le dépassement extra budgétaire d'un montant de CHF 24'710.- sur le compte 350.3161.00 pour l'exercice 2017.

"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Christian GANDER

Karine TEIXEIRA FERREIRA